



Communiqué de presse – Octobre 2007  
**Plaquette *Les bonnes questions sur la destination de l'ouvrage***

Service de presse



**CONSTRUCTION DE QUALITÉ :  
SE POSER LES BONNES QUESTIONS  
DÈS LE DÉPART**

**La réussite d'une opération de construction en termes de qualité, de fonctionnalité, de durabilité, de pertinence est subordonnée à de nombreux paramètres** : parti architectural, choix des matériaux et équipements, mise en œuvre soignée, bonne coordination sur le chantier, respect des réglementations...

**... Mais elle se joue d'abord sur les phases amont de définition du programme et des caractéristiques constructives du projet**, étroitement liées au maître d'ouvrage.

L'Agence qualité construction, ayant ainsi observé que de nombreux désordres de construction, aux conséquences financières importantes, trouvaient leur origine à ce stade de préparation, a décidé **de publier une plaquette qui a pour objectif d'amener le maître d'ouvrage à se poser les questions essentielles en amont d'une opération.**

La plaquette « **Les bonnes questions sur la destination de l'ouvrage** » s'adresse en priorité à tous les maîtres d'ouvrage publics ou privés, professionnels ou occasionnels, ainsi qu'aux maîtres d'œuvre.

Elle constitue **un outil de prévention** permettant de limiter les désordres éventuels, **et crée des conditions de dialogue constructif entre les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage**, au moment de la gestation du projet.



## Communiqué de presse – Octobre 2007 Plaquette *Les bonnes questions sur la destination de l'ouvrage*

Rédigée grâce aux compétences de maîtres d'ouvrage publics ou privés, d'architectes, de bureaux d'étude, de programmeurs, d'entrepreneurs, d'assureurs et de représentants de bureaux de contrôle, **elle deviendra un véritable guide de travail, une base de discussion et un catalyseur des relations maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre.**

La plaquette « **Les bonnes questions sur la destination de l'ouvrage** » liste de manière non exhaustive les questions essentielles à se poser, en quatre parties :

- ◆ La présentation de l'ouvrage :  
Nature du bâtiment, destination, date d'occupation des locaux, enveloppe financière...
- ◆ Les caractéristiques de l'ouvrage et contraintes d'exploitation :  
Accès, sols, circulations intérieures, caractéristiques dimensionnelles, exigences particulières...
- ◆ Aspects et techniques réglementaires :  
Géotechnique, réseaux, règles parasismiques, réglementations thermiques...
- ◆ Rôles et responsabilités :  
Modalité de la participation du maître d'ouvrage au projet, marchés envisagés...

Ce document pratique et structuré sera diffusé auprès des membres de l'AQC et de différents organismes représentant la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, les professionnels de la construction.

Il est consultable et téléchargeable sur le site de l'AQC [www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com)